

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 MARS 2023

## IV- ADMINISTRATION GENERALE

### **Rapport n°4 : Convention de mise à disposition de Cauderon pour les festivités**

Mme la Présidente rappelle que pour les festivités de Pentecôte et de Tempo Latino, il était d'usage d'utiliser le terrain de Cauderon, aujourd'hui équipé de sanitaires et propriété de la communauté de communes.

Une convention avec la Mairie de Vic-Fezensac permet d'encadrer les conditions d'utilisation et les responsabilités de chacune des parties.

Mme la Présidente souhaite qu'un même dispositif soit mis en place pour les deux événements de manière récurrente.

Il convient donc d'approuver cette convention et d'autoriser Mme Véronique COELHO, Vice-Présidente de « D'Artagnan en Fezensac » de la signer.